



Observatoire des Trafics Régionaux (OTR)

Contexte et objet de l'étude :

L'OTR a été créée par le cahier des charges daté du 20/09/97. L'objectif est de disposer d'une base de données cohérente et actualisée réalisée à partir d'enquêtes origine/destination permettant de caractériser les déplacements entre les pôles urbains de la région et les principaux pôles extérieurs.

Résultats attendus :

Pérennité des informations et actualisation de la base de données.

Méthodologie envisagée :

- réalisation d'enquêtes origine/destination chaque année ;
- réalisation d'un bilan analytique annuel présentant les déplacements voyageurs et marchandises (notamment transit).

Valorisation de l'étude :

- diffusion du bilan analytique auprès des partenaires ;
- répondre aux sollicitations des partenaires ou personnes commanditées par les partenaires.

Partenariat envisagé :

Etat, Conseil Régional, les 4 Conseils Généraux, la SNCF, ASF et Cofiroute